



Ville de  
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES  
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	15
votants	18

Le vendredi 9 février 2024 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 31 janvier 2024

### DELIBERATION N° 51/2024

**PRÉSENTS :** Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, André IPERT, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

### OBJET :

Création d'une commission  
consultative RH  
et désignation  
des représentants  
du conseil municipal

**ABSENTS :** Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Jérôme BOUERI, Colette BENOUAHAB.

**ONT DONNÉ POUVOIR :** Herbert WOLFERS à Sébastien OLHARAN, Karine BOERI à Thierry GUIDO, Colette BENOUAHAB à André IPERT.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN

Afin d'associer des représentants de l'administration avec des représentants du personnel, il est envisagé la création d'une commission consultative RH.

Cette commission serait composée comme suit :

- Monsieur le Maire,
- 4 élus désignés par le conseil municipal,
- La Direction Générale des Services,
- 4 représentants du personnel désignés par les agents de la Commune.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal : -

- de créer une commission consultative RH,
- de désigner les élus du conseil municipal qui y siégeront.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la création d'une commission consultative RH.

DECIDE de désigner :

- Madame Audrey ROSSI, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire,
- Monsieur Daniel GIORDAN, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire,
- Madame Isabelle SAUVE, 5<sup>ème</sup> Adjointe au Maire,
- Monsieur Michel BRAUN, conseiller Municipal.

Comme représentants du conseil municipal à la commission suscitée.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance

Isabelle SAUVE

Pour copie conforme

Le Maire



Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication  
et transmission en Préfecture le

Sébastien OLHARAN